

Date de la séance

Le 14 décembre 2022

Date de convocation

Le 8 décembre 2022

Date de publication

Le 8 décembre 2022

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 23

Procurations 9

Excusé

Absents 2

N° 2022-12-97

OBJET :

**MONTANT DE LA
REDEVANCE
SPECIALE POUR LA
COLLECTE ET LE
TRAITEMENT DES
DECHETS
COMMERCIAUX ET
ARTISANAUX SUR
LE TERRITOIRE DE
LA COMMUNE DE
CHAVENAY -
EXERCICE 2023**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-deux

Le mercredi 14 décembre, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Dumay à Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

Présents :

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ, Jérôme COTIGNY

Commune de CRESPIERES : Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE :

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Sylvie BIGAY, Jean-Christophe SEGUIER, Hajer RIVIERE

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Axel FAIVRE

Procurations :

Martine DELORENZI à Jean-Bernard HETZEL

Adriano BALLARIN à Agnès TABARY

Katrin VARILLON à Michel DELAMAIRE

Vincent GAY à Eric MARTIN

Hervé CAMARD à Sylvie BIGAY

Caroline QUINET à Sidonie KARM

Christine CAILLAT à Dominique GERBERT

Christelle BARDEILLE à Axel FAIVRE

Jean-Philippe ANTOINE à Karine DUBOIS

Absents : Damien GUIBOUT, William FALCHETTO

Secrétaire de séance : Agnès TABARY

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2224-14 et R. 2224-28 qui prévoient que les collectivités assurent l'élimination des déchets d'origine commerciale ou artisanale qu'elles peuvent, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, collecter et traiter sans sujétions techniques particulières et sans risques pour les personnes ou l'environnement dans les mêmes conditions que les déchets des ménages ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Gally Mauldre prévoyant l'exercice de la compétence « collecte, traitement et valorisation des ordures ménagères » ;

VU la délibération du Conseil Municipal de Chavenay du 12 mai 1999 instituant conformément à l'article L2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales une redevance spéciale applicable à la collecte des déchets commerciaux et artisanaux et les délibérations suivantes revalorisant chaque année ces montants ;

CONSIDERANT que la redevance spéciale instituée par et sur la Commune de Chavenay constitue une ressource complémentaire à la TEOM dont dépend l'équilibre financier du service de collecte, de traitement et de valorisation de cette zone ;

CONSIDERANT qu'il convient de fixer le montant de la redevance spéciale auprès des professionnels de la Commune de Chavenay au titre de l'année 2023 ;

CONSIDERANT l'avis favorable unanime des membres présents émis par la Commission Affaires Générales et Financières, Relations institutionnelles extérieures et politique GEMAPI réunie le 30 novembre 2022,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Michel DELAMAIRE, Conseiller Communautaire délégué en charge de la présidence de la Commission des Affaires Financières, rapporteur des budgets et de Madame Myriam BRENAC, vice-Présidente déléguée au transport, aux déplacements et aux circulations douces, Maire de CHAVENAY,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

FIXE le montant de la redevance spéciale pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets commerciaux et artisanaux pour l'exercice 2023 selon le tableau joint en annexe.

AUTORISE le Président à lever lesdits montants auprès des entreprises concernées dans ledit tableau.

ANNEXE : Redevance spéciale d'élimination des déchets de la Commune de Chavenay – année 2023

Redevance spéciale d'élimination des déchets artisanaux, commerciaux et non commerciaux de la Commune de Chavenay Année 2023						
Nom	Adresse	Redevance 2020	Redevance 2021	Redevance 2022	augmentation 3,4% (correspondant au glissement des bases 2023)	Redevance 2023
A J EVENEMENT SARL	Rue de Davron	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
Action Service	2 avenue du Valon	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
Aéroport de Paris	14 rue Louis Elérid -Orly Aéroport	22 463,31 €	22 463,31 €	23 227,68 €	789,74 €	24 017,42 €
L'Agence du Valon - Essa Immobilier Chavenay	2 avenue du Valon	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
AMG Maruserie Générale	477 route de Grignon	161,20 €	161,20 €	166,68 €	5,67 €	172,35 €
Audio Scène	Route de Davron	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
BEST CELSIUS	1 bis rue de Gally	61,87 €	61,87 €	63,97 €	2,18 €	66,15 €
chez Pierre Café Karterf -	16 Grande Rue	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
Chavenay Auto	426 rue de Grignon	37,13 €	37,13 €	38,39 €	1,31 €	39,70 €
Chavenay Immobilier	Place Roscrath	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
Chavenay Plombier	9 rue de la Fontaine Magnant	199,61 €	199,61 €	206,40 €	7,02 €	213,41 €
Chrysalde Beauté	2 avenue du Valon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
DMC Cuisine	297 rue de Grignon	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
BERAUD Patrick docteur	20 rue Haute	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
Espace Corps et Conscience	2 avenue du Valon			41,73 €	1,42 €	43,15 €
DUMAST Frédéric SARL	477 rue de Grignon	199,61 €	199,61 €	206,40 €	7,02 €	213,41 €
Ecoutes de Chavenay	12 rue des Clayes	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
EIFPAGE GENIE CIVIL RESEAUX	Rue de Davron	706,52 €	706,52 €	730,54 €	24,84 €	755,38 €
EM et Partners	427 rue de Grignon	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
ENGIE HOME SERVICES IDF	TSA 26810 - 59793 Lille Cedex 9	706,52 €	706,52 €	730,54 €	24,84 €	755,38 €
EPIS ET PAINS	5 rue de Gally	137,84 €	137,84 €	142,53 €	4,85 €	147,37 €
Eyden Couture	2 avenue du Valon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
FCA REACONFORT SARL	1 bis rue de Gally	61,87 €	61,87 €	63,97 €	2,18 €	66,15 €
FISCHER Pascal osteopathe	2, avenue du valon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
FIR DEVELOPPEMENT	Rue de Davron	706,52 €	706,52 €	730,54 €	24,84 €	755,38 €
GLS CORP	2 avenue du Valon			27,82 €	0,95 €	28,77 €
GOLF SKILLS	4 rue de Gally			41,73 €	1,42 €	43,15 €
GUILLET Marjorie Médecin	6, rue des écoles				0,00 €	43,15 €
JML Entreprise	5 rue de Gally	26,91 €	26,91 €	27,82 €	0,95 €	28,77 €
LACHAUX Isabelle Sophrologue	2, avenue du Valon				0,00 €	43,15 €
Les Colonés	4 rue de Gally			246,10 €	8,37 €	254,47 €
Lever	8 rue de Gally	61,87 €	61,87 €	63,97 €	2,18 €	66,15 €
MARTINS C. - Infirmière	2, avenue du Valon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
MAHIEU Sandrine - Infirmière	2, avenue du valon				0,00 €	43,15 €
MEDLYN SAS (La Caravette)	1 rue de Beynes	137,84 €	137,84 €	142,53 €	4,85 €	147,37 €
Milennium SARL	2 avenue du Valon			27,82 €	0,95 €	28,77 €
Nicoïsen chocolatier - SARL JESSY	3 rue de Gally	306,57 €	306,57 €	316,99 €	10,78 €	327,77 €
PERGAUD S. - Naturopathe	2 avenue du Valon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
Pharmacie du Valon cotereou	2 avenue du Valon	180,77 €	180,77 €	186,92 €	6,36 €	193,27 €
Les Ruisselets - Proxy	1 rue du Champ du Carrou	238,01 €	238,01 €	246,10 €	8,37 €	254,47 €
OCI de la Sucrierie	502 rue de Grignon	134,87 €	134,87 €	139,46 €	4,74 €	144,20 €
SEBAN C. - Osteopathe	2 avenue du Valon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
DEBAN Julie - Kinésologue	2, avenue du valon				0,00 €	43,15 €
Sikre Lemaire	434 route de Grignon	3 716,81 €	3 716,81 €	3 843,18 €	130,57 €	3 973,85 €
STEDA	5 rue de Gally	61,87 €	61,87 €	63,97 €	2,18 €	66,15 €
Oyres	4 rue de Gally	399,96 €	399,96 €	413,56 €	14,06 €	427,62 €
TASSEL Charlotte Osteopathe	2, avenue du valon				0,00 €	43,15 €
TERIDEAL (ex-SEGEX)	Rue de Davron	706,52 €	706,52 €	730,54 €	24,84 €	755,38 €
THOP Thermique	425 rue de Grignon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	43,15 €
Transport THS - M. Pres	Chemin de Davron					66,15 €
Trésors d'Italie- Doña Nivya	2 avenue du Valon	40,36 €	40,36 €	41,73 €	1,42 €	66,15 €
VERGUIN Clémence psychomotricienne	2, avenue du Valon				0,00 €	43,15 €
Visiay PME France	10 rue de Gally	199,61 €	199,61 €	206,40 €	7,02 €	213,41 €
Total		32 246,55 €	32 246,55 €	33 728,15 €	1 146,76 €	35 222,96 €

• Mise en ligne de l'acte le20./...12./2022

• Document rendu exécutoire le20./...12./2022

Le Président

Patrick LOISEL



Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché le

ID : 078-200034130-20221214-20221297-DE

